UNIVERSITÉ PARIS 8 DES CRÉATIONS | Direction Formation

Prises en charge des addictions – DESU

PROGRAMME

Module 1 - Présentation du champ [17,5 h]

- Histoire du concept d'addiction,
- Epidémiologie
- L'usage des psychotropes : représentations, vécus et définitions
- Les déterminants sociaux des addictions

Module 2 - Les substances psycho-actives et leur mode d'action [10,5 h]

- Les différentes drogues, les dérivés du cannabis, les opiacés, la cocaïne et le crack, l'ecstasy, les hallucinogènes, l'alcool, le tabac,
- Comorbidité et addictions.

Module 3 - La clinique des addictions [45,5 h]

- L'approche systémique,
- L'approche expérientielle
- L'approche intégrative
- L'entretien motivationnel
- Approche corporelle et addictions
- Toxicomanie et précarité
- Addictions et secret,
- Adolescence et prise de risque
- Régulation émotionnelle, hyper-stimulabilité et addictions
- Addiction et traumatisme
- Toxicomanie et parentalité

Module 4 - Les différents types d'addictions [35 h]

- Addiction sans produit
- Cyberaddiction et autres nouvelles addictions
- Consommations festives,
- Dépendances affectives et sexuelles
- Alcool et déni
- Tabac : connaissances et prise en charge
- Les troubles du comportement alimentaire
- L'addiction au sport

Module 5 - Les contextes d'intervention [31,5 h]

- La prévention, pratique éducative nécessaire à l'engagement
- La réduction des risques,
- La prévention de la rechute
- Les Consultations Jeunes Consommateurs
- Les conduites des groupes d'auto-support, les groupes néphalistes
- Prise en charge des addictions en milieu carcéral
- Addictions en milieu professionnel

Module 6 - Méthodologie du mémoire professionnel [14 h]

Le mémoire professionnel est une production théorico-clinique individuelle (40 p., hors annexes et bibliographie), respectant les normes scientifiques universitaires et les règles déontologiques de la prise en charge des personnes en difficulté. Il est soutenu devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et d'un praticien du champ des addictions.

L'encadrement du mémoire est assuré par un tuteur méthodologique, dans le cadre de 5 séminaires de méthodologie universitaire du mémoire professionnel (définition du sujet du mémoire, élaboration d'une méthodologie, recherche de références bibliographiques en bibliothèque et sur internet, articulation clinique et théorie, aide au travail d'écriture). 3 heures de tutorat individuel complètent l'intégration des acquis et l'accompagnement.

Total des Modules : 154 h cours

Validation de la formation [14 h]

Stage pratique [147 h]

Les stagiaires doivent effectuer un stage pratique d'une durée minimale de 147 heures (21 jours) dans un CAARUD, un CSAPA, un service d'addictologie, un centre résidentiel, etc. Ce stage pratique est encadré par un référent professionnel, membre de l'équipe pédagogique du DESU , et par un maître de stage exerçant sur le lieu du stage.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques,
- Analyse de la pratique professionnelle,
- Stage pratique et mémoire professionnel supervisés en atelier,
- Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentielles.